Collectes des déchets 2023

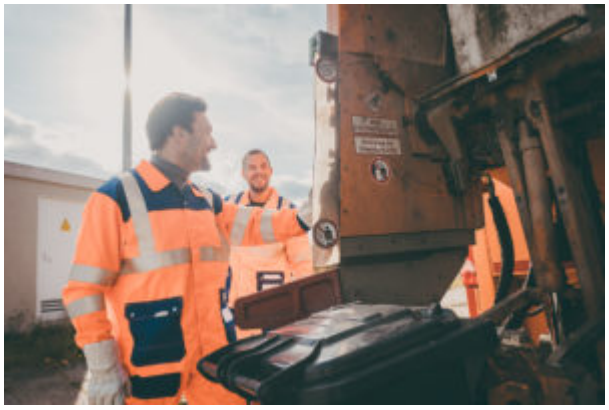

Le nouveau calendrier est disponible. Il est accessible depuis ce lien.
Attention, le bourg de Beaufort-en-Vallée ne sera plus collecté chaque semaine, mais tous les 15 jours, à savoir les lundis des semaines paires. Les habitations proches du cimetière et du marais recevront un courrier spécifique de la Communauté de Communes Baugeois-Vallée.
Pour plus d'information, contactez le service « Déchets » de la Communauté de communes (CCBV) au 02 41 79 77 00.

—-

Info redevance incitative déchets, la CCVB nous informe
Dès le 1er janvier 2023, la redevance incitative prendra effet sur tout le territoire. Elle est constituée d'une part abonnement de 118,96€ (fixe) et d'une part variable comprise selon le volume de votre bac entre 62,72€ à 282,27€.

Votre montant total (part abonnement + part variable) s'étendra selon la composition de votre foyer de 181,38€ à 401,23€ selon la composition de votre foyer.

Attention, si vous sortez plus de 12 fois votre bac à ordures ménagères (compris dans votre abonnement) vous paierez une part incitative. Vous paierez toute présentation supplémentaire entre 2,40 € et 6,47 € toujours selon le volume de votre bac.

Le magazine intercommunal « 100% Vous », arrivera dans vos boîtes aux lettre fin janvier 2023. Un article détaillé sur la redevance incitative (principes, mandat de prélèvement, semainier/calendrier détachable au centre du magazine vous sera proposé.

Pour tout renseignement : Communauté de communes Service Gestion et valorisation des déchets
www.baugeoisvallee.fr ou 02 41 79 77 00 ou dechets@baugeoisvallee.fr

Noveaux horaires en déchetterie :
https://www.baugeoisvallee.fr/actualites-109/nouveaux-horaires-decheteries-au-1er-janvier-2023-771.html?cHash=8843fd180b59dcc243c9d881c434ebd3